

Réunion du Conseil municipal du 27 avril 2015

L'an deux mil quinze 27 avril 2015 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Etaient présents : Mmes, Bos, Blanc, Kohler, , Saint – André Messieurs : Durand, Edmont, Fournier, de Pampelonne, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Procurations : Mme Bourghelle à Mme Bos, et Mme Orban à Mme Saint-André .

Délibération n° 15.017: Redevance d'occupation du domaine public pour l'électricité et le gaz

La redevance d'occupation du domaine public pour l'électricité et le gaz pour la commune est revalorisée de 1.04% par rapport à 2014.

Pour les communes de moins de 200 habitants la redevance passe de **195 à 197 € pour 2015**.

Monsieur le Maire est autorisé par 15 voix pour à émettre un titre de 197€ aux gestionnaires des réseaux ERDF .

Délibération n° 15.018 : Vote des subventions 2015 aux associations suivantes :

Le conseil municipal par 15 voix pour décide d'attribuer :

- Acca de Boffres 80€
- C'Si bon 80€
- Antoulyn 3 enfants de boffes, 25€ par enfant, soit 75€.
- Donneurs de sang, pas de subvention .

Délibération n° 15.019 : Signature du contrat de location du Photocopieur.

La société PRINT effectuera le changement du photocopieur de la Mairie, qui est en location. Le photocopieur actuel sera installé à l'école.

Le montant de la photocopie sera de :

- **Mairie** 0.008€Ht, au lieu de 0.010€ pour les copies noir et blanc ; 0.075€ la couleur au lieu de 0.0887€.
- **Ecole** : 0.010€ Ht au lieu de 0.0139€Ht.

Monsieur le Maire est autorisé à par 15 voix pour à signer le contrat de location avec la société LOCAM pour un loyer 450 € Ht Par trimestre.

Délibération n° 15.020: Location F2 les Erables

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ du locataire de l'appartement F2 aux Erables fin avril.

Suite à une demande il propose la location à compter du 1^{er} juin pour un montant mensuel de 260€, et 3.15€ pour les ordures ménagères. Le montant de la caution est fixé à 260€, correspondant à un mois de loyer

Le conseil municipal par 15 voix pour autorise Monsieur le Maire à signer le bail.

Délibération n° 15.021: Travaux de la traversée du village

Monsieur le Maire est autorisé par 15 voix pour à signer :

- 1 - le Marché SPS (sécurité, protection, santé) avec le cabinet QUALICONSULT pour un montant de 2325.60€HT .
- 2 -Le Marché de Maîtrise d'oeuvre avec la SARL BEAC à Valence, et des Paysages à Boffres, pour :
 - Une tranche ferme de 5950€ ht
 - Une tranche conditionnelle 1 : de 8800€Ht
 - Une tranche conditionnelle 2 : de 4640€Ht

Questions diverses :

- Lettre du Conseil Général pour la demande de subvention des travaux envisagés à l'école.
- Lettre d'un locataire informant la commune de son départ à fin juin.
- Remplacement de la personne à la cantine. Contacter Pôle emploi, pour un Cui.
- 1^{er} Mai fête des fleurs, organisées par le Sou des écoles.
- 4 Mai réunion à la communauté de Communes.
- 8 Mai : Cérémonie à 11h15
- 12 Mai : réunion à la communauté de communes pour débattre sur le PLUi, avec la DDT .
- 18 juin : Ardéchoise

Compte rendu de la réunion du CISAL, par Mr DURAND Allain. Pas assez utilisé, difficultés financières. Il est envisagé pour la participation des communes 1€/habitant.

-Information par Mr de Pampelonne , sur la mise en place du site de La Commune, qui sera opérationnel d'ici quelques mois.

- Information sur la voirie par Mr Julien, les trous ont été bouchés sur les routes et chemins. Le ramassage des branches a été effectué. Remerciements aux bénévoles.

Devis en cours pour les travaux de bicouche.

Vu pour être affiché le 29 avril 2015, conformément aux prescriptions de l'article
L 2121-25 du CGDCT.

Le Maire



R. EDMONT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Edmont', written over a horizontal line.